

# BUDGET 2019

## TAUX DE TAXES ET TARIFICATIONS EN VIGUEUR POUR 2019

### DESCRIPTION

### TAUX (\$)

#### TAUX DE TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE

Taxe foncière générale (catégorie résiduelle)	0,8200	du 100 \$ d'évaluation
Terrains vagues desservis (réseau aqueduc/égouts non construit)	1,1700	du 100 \$ d'évaluation
Taxe sur les immeubles non résidentiels (commerces)	1,3000	du 100 \$ d'évaluation
Taxe sur les immeubles industriels	1,6500	du 100 \$ d'évaluation
Immeubles de six (6) logements ou plus	0,8900	du 100 \$ d'évaluation
Exploitations agricoles enregistrées (E.A.E.)	0,8200	du 100 \$ d'évaluation

#### TAXES SPÉCIALES SUR LA VALEUR FONCIÈRE

Taxe spéciale – Sûreté du Québec	0,1022	du 100 \$ d'évaluation
Taxe spéciale – remb. Contestation évaluation	0,0131	du 100 \$ d'évaluation

#### TARIFICATION POUR SERVICES MUNICIPAUX (RÉSIDENTIELS)- MONTANT FIXE PAR UNITÉ DE LOGEMENT

Eau et égouts	249,00	par unité de logement
Gestion des déchets – ordures	212,00	par unité de logement
Gestion des déchets – ordures (Résidence secondaire)	123,00	par unité de logement
Collecte sélective - bacs bleus	20,00	par unité de logement
Collecte sélective – bacs bleus (Résidence secondaire)	12,00	par unité de logement

#### AUTRES TAXES ET MODES DE TARIFICATION POUR LES SERVICES MUNICIPAUX

##### Taxe de secteur

Taxe spéciale des Chutes *	0,0845	du 100 \$ d'évaluation
Taxe spéciale améliorations locales (Secteur urbain) *	0,0845	du 100 \$ d'évaluation

##### Services municipaux

Eau — Rang Ouest, Parties Rg 5, Rg Double, Rg 9 et Rg Est nord	130,00	par unité de logement
Eau — Secteur St-Léonard	180,00	par unité de logement
Eau – Secteur Rang Est (sud)	290,00	par unité de logement

##### Tarification vidange des bassins d'épuration et fosses septiques

Taxe spéciale – réserve vidange des bassins d'épuration	15,00	par unité de logement
Vidange fosse septique de rétention – résidence permanente	45,00	par année
Vidange fosse septique de rétention – résidence saisonnière	22,50	par année

##### Autres

Licence pour chien	20,00	par chien
Licence pour chat	20,00	par chat
Location d'un terrain dans le parc des maisons mobiles	500,00	par année
Taux d'intérêt	12 %	annuel

**La Municipalité de Saint-Ambroise offre toujours la possibilité de faire le paiement des taxes annuelles en trois versements.**